

Cours de soutien à l'Option

Le *Cours de soutien à l'Option* consiste à suivre un cours au choix parmi les quatre suivants :

- Arts numériques / infographie ;
- Dessin / dessin et moyens d'expression ;
- Gravure / atelier ;
- Image dans le milieu / atelier.

Le cours *Soutien à l'Option (transdisciplinarité)*, organisé au sein du Master en Dessin, ne peut être choisi comme *cours de soutien à l'Option*.

Les étudiants de Master en Dessin ne peuvent pas suivre les quatre cours précités.

Les étudiants de Master en Didactique sont dans l'obligation de suivre le cours *Dessin / dessin et moyens d'expression*.

Les cours de soutien à l'Option n'ont lieu qu'en Blocs 1 et 2 en Master Spécialisé et, qu'en Bloc 1 en Master Approfondi.

Arts numériques / infographie

Option : tous les Options, sauf l'Option de Dessin

Cycle : Master

Finalité : Spécialisé et Approfondi

Bloc : 1 : Masters Spécialisé et Approfondi

2 : Master Spécialisé

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 180 h (6 h / semaine)

Crédit : 16

Pondération : 6

Obligatoire : à choisir avec *Dessin / dessin et moyen d'expression, Gravure / atelier, et Image dans le milieu / atelier*

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Ronald Dagonnier,
r.dagonnier@intra-esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- conduire une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réaliser des œuvres artistiques

singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, sociopolitique, etc. ;

- mettre en œuvre, articuler et valoriser, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
- mobiliser ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
- présenter leurs productions, communiquer à leurs propos et prendre en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
- développer et intégrer un fort degré d'autonomie qui leur permettra de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes diversifiés ;
- agir à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
- assumer une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au terme de cette unité d'enseignement (UE), l'étudiant sera capable de :

- réaliser une production d'arts numériques associée à son projet artistique.

Le cours est personnalisé au projet de l'étudiant. Il est ainsi difficile d'en déterminer le contenu. Quelques orientations possibles :

- animation compositing ;
- animation 3D ;
- interactivité ;
- mapping vidéo ;
- mix-média, installation multimédia ;
- impression 3D (scanner 3D, découpe laser...).

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- Remise à niveau (pré-requis). Pédagogie active et différenciée. Pédagogie de groupe. Pédagogie par projet personnalisé. Résolution de problème. Accompagnement personnalisé et individualisé. Savoir, savoir-faire et savoir-être numériques abordés par la pratique.

MODALITÉS ET CRITÈRE D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative continue aux étapes critiques.
- Évaluation autant sur le résultat que sur le processus.
- Évaluation de fin d'année : équipe pluridisciplinaire composés de l'équipe de l'atelier source et du professeur du cours d'Arts numériques / infographie.

Critères d'évaluation

- autonomie ;
- argumentation des choix opérés (techniques, esthétiques... ;
- créativité (ingéniosité, bidouillage, bricolage, détournement), expérimentation, interdisciplinarité ;
- degré d'intégration de sa création d'Arts numériques / infographie au sein de son projet artistique ;
- implication dans son projet et qualité des échanges avec l'équipe pédagogique et les personnes-ressources ;
- auto-évaluation, recul critique, pistes d'amélioration ;
- singularité et ancrage dans la personnalité de l'étudiant esthétique ;
- conduite du projet (méthode de travail, communication, travail en équipe, gestion du temps, ouverture...);
- mise en exposition ;
- maîtrise des techniques numériques et des fonctionnalités des outils numériques ;
- actualisation des compétences.

SOURCES, RÉFÉRENCES ET SUPPORTS ÉVENTUELS

- L'étudiant prend toutes les notes qu'il juge utiles. Ressource à mobiliser : références bibliographiques, sitographiques et audiovisuelles, portefeuille de ressources textuelles et audiovisuelles.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Suivre en parallèle l'atelier d'origine du Bloc 1 des Masters Spécialisé et Approfondi.

Dessin / dessin et moyens d'expression

Option : tous les Options, sauf l'Option de Dessin

Cycle : Master

Finalité : Spécialisé et Approfondi

Bloc : 1 : Masters Spécialisé et Approfondi

2 : Master Spécialisé

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 180 h (6 h / semaine)

Crédit : 16

Pondération : 6

Obligatoire : à choisir avec Arts numériques / infographie, Gravure / atelier, et Image dans le milieu / atelier

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Nicolas Kozakis, n.kozakis@intra-esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- L'étudiant devra être à même de conduire avec engagement et autonomie son propre programme de recherches et de réalisations dans le domaine du dessin, avec les moyens d'expression qu'il aura privilégiés et dans le langage formel qu'il se sera constitué pour exprimer sa réalité personnelle et traduire son rapport au monde et à la société.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- Le contenu du cours dépend des choix personnels de l'étudiant.
- Conception documentée d'un projet écrit (note d'intention).
- Réalisation du projet et du dispositif de présentation.
- Défense et argumentation du travail réalisé devant le jury de fin d'année.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- Partir des acquis de l'étudiant.
- Pratiquer le dialogue et le suivi individuel et personnalisé.
- Nourrir l'enseignement par des références aux pratiques artistiques actuelles, mais aussi à celles d'autres époques ou d'autres cultures.
- Accompagner la mise en œuvre du projet écrit précisant le domaine de la recherche et les moyens exploités.
- Susciter discussions et débats collectifs en invitant ponctuellement des conférenciers extérieurs.
- Encourager et organiser des visites d'expositions.

MODALITÉS ET CRITÈRE D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative du travail de l'étudiant durant toute l'année (4 évaluations, constituant la cote professeur).

- Évaluation par un jury externe en fin d'année de la présentation de l'ensemble du travail réalisé (cette évaluation constituant la cote de l'année.

Critères d'évaluation

- le parcours de l'étudiant, son sens de la recherche et son engagement dans le processus de travail : présence active, implication dans l'atelier, dialogue avec les enseignants, respects des délais ;
- la pertinence de la démarche et du travail proposé, tant au niveau de la réalisation formelle que du propos développé ;
- l'exigence dans la présentation ;
- la capacité à aiguiser son regard critique son intelligence artistique faisant écho à sa curiosité intellectuelle ;
- la capacité à argumenter et à défendre son travail en faisant référence aux sources et nouvelles connaissances (expositions, lectures, films, etc.) ;
- pertinence et intelligence du Projet artistique ;
- engagement et motivation dans la réalisation de celui-ci ;
- capacité à nourrir sa démarche d'une documentation réfléchie ;
- sens de la recherche, aptitude à évoluer dans son travail, archivage, questionnement, autocritique ;
- développement d'un langage personnel ;
- qualité de la présence dans l'atelier, dialogue avec les enseignants, implication, participation active aux activités d'enseignement ;
- utilisation judicieuse des outils et des moyens d'expression liés au dessin ;
- intérêt pour les nouvelles technologies graphiques ;
- autonomie et cohérence de l'ensemble de la recherche ;
- appétit, curiosité et intérêt pour les différentes expressions artistiques actuelles ;
- présentation réfléchie et adéquate du travail ;
- conception et réalisation de la mise en espace et du dispositif technique d'installation ;
- capacité à argumenter et à défendre son travail devant un Jury en citant si nécessaire ses références et sources, artistes, auteurs, expositions, films, etc.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Suivre en parallèle l'atelier d'origine du Bloc 1 des Masters Spécialisé et Approfondi.

Gravure / atelier

Option : tous les Options, sauf l'Option de Dessin

Cycle : Master

Finalité : Spécialisé et Approfondi

Bloc : 1 : Masters Spécialisé et Approfondi

2 : Master Spécialisé

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 180 h (6 h / semaine)

Crédit : 16

Pondération : 6

Obligatoire : à choisir avec Arts numériques / infographie, Dessin / dessin et moyens d'expression, et Image dans le milieu / atelier

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignante : Maria Pace, m.pace@intra-esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

Le cours de *Gravure* propose des ressources interdisciplinaires qui accompagnent la conception et la réalisation de projets individuels avec le professeur d'Option.

- conduire une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalise des œuvres artistiques

singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique et socio-politique ;

- acquérir des connaissances hautement spécialisées et des compétences en gravure faisant suite à celles qui relèvent du niveau de Bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
- mobiliser ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
- favorise la réflexion, l'émulation et le partage de compétence par les rencontres entre les étudiants.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- acquérir les compétences nécessaires à l'approfondissement et au développement de la recherche personnelle ;
- conception documentée d'un projet écrit ;
- réalisation du projet et du dispositif de présentation ;
- défense et argumentation du travail réalisé devant ses professeurs et ses collègues étudiants.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- accompagnement individualisé de l'étudiant s'appuyant sur son travail expérimental et sur un dossier de projet évolutif ;
- lecture et analyse prospective de ces recherches à travers un discours critique et constructif ;
- mise en commun et partage critique des expériences et procédés de recherche ;
- exercices de présentation et d'accrochage sous formes d'exposition ;
- visites d'exposition, voyages, échanges... ;
- rencontres avec des artistes, des personnalités du milieu artistique : technique, scientifiques ou théoriques ;
- ouvertures aux pratiques transdisciplinaires selon la spécificité de la recherche personnelle.

MODALITÉS ET CRITÈRE D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative continue.
- Évaluation en janvier par un jury interne et externe.
- Évaluation de fin d'année par un jury externe.

Critères d'évaluation

- implication personnelle, engagement, régularité ;
- esprit de recherche ;
- esprit critique (autocritique et prise en considération des critiques extérieures) ;
- qualité et pertinence des travaux réalisés, choix et applications sensibles des techniques ;
- capacité à argumenter et à défendre son travail en faisant référence aux sources et nouvelles connaissances.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Suivre en parallèle l'atelier d'origine du Bloc 1 des Masters Spécialisé et Approfondi.

Image dans le milieu / atelier

Option : tous les Options, sauf l'Option de Dessin

Cycle : Master

Finalité : Spécialisé et Approfondi

Bloc : 1 : Masters Spécialisé et Approfondi

2 : Master Spécialisé

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 180 h (6 h / semaine)

Crédit : 16

Pondération : 6

Obligatoire : à choisir avec *Arts numériques / infographie, Dessin / dessin et moyens d'expression, et Gravure / atelier*

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Jérôme Mayer, j.mayer@intra-esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

• Le cours *Image Dans le Milieu / atelier* (IDM) proposé au choix des étudiants des Blocs 1 et 2 du Master Spécialisé et de Bloc 1 du Master Approfondi

propose des ressources interdisciplinaires accompagnant la conception et la réalisation de projets individuels et de fin d'études, en coordination avec leur professeur d'Option.

Il donne aux étudiants l'opportunité de déployer leur pratique dans la rencontre et l'articulation d'autres médiums dans une approche de la mise en espace de leurs réalisations dans une pluralité de supports de monstration et de diffusion, ouvrant des champs de recherche et de création soutenus par les échanges et le suivi du professeur invitant des acteurs professionnels du milieu artistique à intervenir en lien avec les problématiques artistiques et techniques des étudiants.

Encourageant à investir des espaces de réalisation et de diffusion leur offrant une visibilité dans l'expérience de conditions artistiques professionnelles, l'atelier Image Dans le Milieu permet à des étudiants motivés de développer de nouveaux modes opératoires, moteurs d'enjeux essentiels dans la finalisation de leur formation artistique.

Il participe par sa pédagogie dynamique et la contemporanéité de ses apports conceptuels et plastiques à l'émancipation de leurs pratiques dans une prise d'autonomie œuvrant à concrétiser leurs sensibilités artistiques singulières et complexes dans leur passage vers le monde professionnel dans un encadrement visant à :

- conforter l'étudiant dans son parcours vers une autonomie de pensée et de réalisation, vers la construction d'un langage, d'un engagement et d'une démarche personnels s'inscrivant dans les champs multiples de l'art contemporain ;
- lui permettre d'appliquer et optimiser les compétences théoriques, techniques et opératoires précédemment et nouvellement acquises ;
- dynamiser le travail et le processus, l'attitude et la démarche dans une perspective délibérée de recherche ;
- alimenter et accompagner la réflexion et les expérimentations dans le choix des médias adaptés aux projets ;
- favoriser la réflexion, l'émulation et le partage de compétences par les rencontres entre les étudiants eux-mêmes ;
- affirmer une exigence de qualité professionnelle dans ses productions et leurs conditions de visibilité, en particulier par les mises en rapport avec les

personnes et ressources professionnelles adaptées aux projets et recherches ;

- chercher à motiver l'intelligence d'une inscription historique, philosophique et sociale dans la *mise au monde* de son projet.

En rapport avec le référentiel de compétences

- conduire une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réaliser des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, socio-politique, etc. ;
- mettre en œuvre, articuler et valoriser, de manière singulière, connaissances et compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
- mobiliser connaissances et compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
- agir à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociaux, etc. ;
- assument une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
- présenter des productions, communiquer à leurs propos et prendre en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
- développer et intégrer un fort degré d'autonomie qui permet de poursuivre pratique et formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes diversifiés.

Compétences à l'entrée de la formation (pré-requis)

- motivation importante à développer une identité artistique singulière et à faire évoluer pratique et techniques de réalisation ;
- dynamique de recherche et d'inscription dans les événements artistiques pluridisciplinaires contemporains.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au terme du cours *Image Dans le Milieu / atelier*, l'étudiant sera capable de poursuivre :

- un cadre au développement d'un projet (planning, méthodes de recherche, ressources, dossier) ;
- l'organisation et l'articulation d'un dispositif de plusieurs médiums et supports ;
- une réflexion sur l'implantation et la mise en espace de ses réalisations ;
- une mise en œuvre de compétences externes utiles à une réalisation ;
- un positionnement d'auteur et chercheur développant un univers artistique singulier, actif et informé.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Contenu

Le projet de l'étudiant s'attache au déploiement transdisciplinaire et à la mise en espace de sa réalisation soit comme création autonome complétant ou concrétisant une démarche artistique, soit comme élément et production en lien direct avec un travail particulier développé au sein de son Option.

Cet atelier est un laboratoire transversal offrant aux étudiants une interface de coordination et de réalisation pour des projets présentant des formes plastiques qui privilégient l'articulation de plusieurs médias et de supports pluriels en leur donnant l'opportunité et la capacité de poursuivre le développement de leurs acquis artistiques et techniques dans des démarches reliant leur pratique-mère avec d'autres utilisées en milieu professionnel qu'ils souhaitent intégrer.

Visant à souligner tant la pertinence conceptuelle que la singularité plastique des recherches des étudiants en articulation avec leur pratique propre développée dans leur Option, l'écriture et l'expérimentation des projets comprennent :

- imprégnation aux territoires et questionnements artistiques et techniques propres à la création contemporaine ;
- expérimentation plastique dans la diversité des médias nécessités par sa recherche et son projet

- pratique de l'installation transdisciplinaire, l'adéquation des médias et technicités articulés (les supports graphiques, plastiques, sonores, photographiques, vidéographiques...);
- intégration et le questionnement de la mise en espace de ses réalisations dès l'approche et l'écriture du projet personnel ;
- perfectionnement de ses pratiques de réalisation dans la préhension de nouveaux outils techniques et technologiques de conception servant ses projets ;
- évolution de sa capacité de discernement, l'entraînement à la présentation critique de son travail ;
- création d'un cadre de réalisation structurant le développement du travail par l'agenda et la mise en œuvre de ressources et compétences connexes.

Méthodes pédagogiques

- suivi hebdomadaire individualisé de la continuité et l'évolution du projet de l'étudiant dans sa pratique pluridisciplinaire ;
- mise en place d'un agenda de réalisation de projet en cours de 1^{er} quadrimestre, mis à jour et précisé à la suite, constituant un cadre de travail évolutif structurant et professionnalisant ;
- recherches et expérimentations plastiques dans l'atelier où les étudiants ont un accès permanent toute la semaine ;
- constitution d'un dossier de recherches accompagnant le développement du projet ;
- mise en lien avec les ressources soutenant les acquisitions de connaissances et de techniques adaptées ;
- mise à disposition de matériel audiovisuel et informatique servant leurs productions avec possibilités d'emprunt pour la réalisation et diffusion extérieures de leurs projets ;
- rencontres individuelles et collectives avec des intervenants du milieu artistique professionnel, échanges suivis avec des conférenciers ;
- rencontres entre les étudiants autour de leurs compétences et pratiques comme moteurs de réflexion et de réalisation dans leurs projets ;
- jury à mi-parcours comprenant professionnels invités, professeur du cours et professeurs d'option de chaque étudiant. Cette session d'évaluation permet aux étudiants de présenter leurs choix thématiques et artistiques en bénéficiant des retours du

- jury afin d'orienter au mieux le développement de leurs projets. Cela alimente également en cours d'année la coordination pédagogique entre le professeur du cours et les professeurs d'option ;
- visant implicitement à faire lien avec le milieu artistique professionnel envisagé par l'étudiant, des lieux d'installation et d'expérimentation extra-muros de leurs dispositifs sont projetés avec et par les étudiants en coordination avec leurs professeurs d'Option (galeries et centres d'art, éditeurs et diffuseurs, espaces publics et/ou alternatifs, web, partenariats publics et privés...).

MODALITÉS ET CRITÈRE D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- L'évaluation des étudiants est permanente dans l'échange et le regard sur la progression du projet dans l'année.

L'évaluation réalisée à mi-parcours (janvier) avec un jury composé de professionnels invités et des professeurs d'option des étudiants compte pour 1/3 de la cotation annuelle :

- cotation du 1^{er} quadrimestre du professeur = 1/3 cotation ;
- cotation de l'évaluation réalisée par le jury de mi-parcours = 1/3 cotation ;
- cotation du 2^e quadrimestre du professeur = 1/3 cotation.

Critères d'évaluation

L'étudiant doit être amené à se positionner en auteur et en chercheur : les critères qui suivent intègrent une nécessaire autonomie de son écriture dans son affirmation artistique et analytique.

- la conception, le développement et la conduite d'un projet de création personnel s'inscrivant avec singularité dans le champ artistique ;
- la connaissance de techniques de recherche, la méthode, le dossier de projet ;
- la motivation à mettre en œuvre et développer les ressources artistiques, techniques et méthodologiques ;

- l'adéquation, l'articulation et la maîtrise des techniques artistiques employées et associées dans le projet ;
- l'expérimentation et les compétences acquises dans l'exposition et la mise en espace, la contextualisation dans un lieu ;
- la réflexion sur la place et le parcours attribués au regardeur-visiteur de l'écriture initiale à la forme finale du projet ;
- l'ouverture et la connaissance de la scène artistique historique et contemporaine en relation avec son projet et sa pratique ;
- la présentation, la verbalisation, la mise en lien des éléments constitutifs du projet.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Suivre en parallèle l'atelier d'origine du Bloc 1 des Masters Spécialisé et Approfondi.